

FORMULAIRE – REQUÊTE POUR LE NIVELAGE D'UN CHEMIN PRIVÉ FORM – REQUEST FOR THE GRADING OF A PRIVATE ROAD

Depuis	l'entré	e en v	igueu	r de l'ar	ticle 70
de la	Loi	sur	les	compé	etences
municip	oales,	toute	muni	icipalité	locale
peut er	ntreteni	r une	voie	privée d	ouverte
au public par tolérance du propriétaire ou					
de l'occupant sur requête d'une majorité					
des propriétaires ou occupants riverains.					

Par la présente, la majorité des résidents du chemin ______ demande à la Municipalité de Chelsea de procéder au nivelage du chemin pour les trois prochaines années à raison de deux fois par année :

Since the coming into force of section 70 of the *Municipal Powers Act*, a local municipality may maintain a private road open to the public by permission of the owner or occupant, on a request by a majority of owners or occupants of the abutting property.

ıne	majo	ority	of	reside	ents	of	cn	emin
							he	ereby
requ	est to	the I	Mur	nicipali	ty of	Ch	els	ea to
proc	eed v	with	the	gradi	ng c	of th	ne	road
twice	a ye	ar for	· the	e next	three	e ye	ars	:

Nom du résident / Name of the resident	Adresse civique / Civic address	Signature
Signé à Chelsea le j Signed in Chelsea, this	our de day of	20 , 20